



ASSEMBLEE DES PRESIDENTS DE CLUBS AVB (APC)

DU MERCREDI 21 NOVEMBRE 2007 A LAUSANNE
(CH. MAILLEFER 35, BATIMENT DU SEPS)

PROCES-VERBAL

Le Président Central, M. Yves MEYLAN, ouvre la séance à 20h10 et souhaite la bienvenue aux représentants des clubs convoqués.

Il demande aux délégués d'observer une minute de silence en la mémoire de M. Giovanni Russo, arbitre vaudois de Vevey Riviera, décédé récemment.

Se sont excusés :

M. Bernard Vanderstraeten, Président de la Commission des Arbitres

Mme Karen Logoz, Présidente de la Commission Discipline et Protêt

Swiss Basketball

Club BC Anemos

Club DEL Basket

Club Echallens Basket

Il annonce la présence de M. J. Gonçalves, directeur des cours de la Commission des Arbitres qui remplacera M. B. Vanderstraeten pour cette Assemblée.

ORDRE DU JOUR

Adopté sans modification.

1.- NOMINATION DE L'ORGANE DE CONTROLE ET DES SCRUTATEURS

Sont nommés :

Organe de contrôle :

M. Didier JAQUEROD, Président de la Commission de Recours AVB

Scrutateurs :

M. Michel POLLAK (BBC Gland)

M. Hugues GRANDJEAN (Rolle basket)

SITUATION DE L'ASSEMBLEE

Clubs convoqués :

28 clubs actifs	(droit de vote sur comptes & budgets)
1 club en congé	(droit de vote sur comptes uniquement)
1 nouveau club	(droit de vote sur budgets uniquement)

Clubs présents :

22 clubs avec droit de vote

17 clubs à 2 voix	(carton de vote vert)
5 clubs à 1 voix	(carton de vote jaune)

Total des voix :

COMPTES 39 voix

BUDGETS 39 voix

Clubs absents

BC Anemos (excusé)

DEL Basket (excusé)

Echallens Basket (excusé)

Basket La Tour
PM Lausanne
Romanel Basket
Vallée de Joux Basket

NWO Basket club en congé

2.- RESULTATS DES COMPTES GENERAUX AVB - saison 2006/2007

(pages 1 à 5 du fascicule remis à tous les clubs avec la convocation)

M. Y. Meylan, Pdt relève un bénéfice de CHF 7'069.00 et fait remarquer que ce bon résultat a été obtenu grâce à la générosité du Fonds du Sport qui a alloué un montant de CHF 59'200.00 à l'AVB.

Il signale également que Jeunesse et Sport a versé CHF 8'146.00 pour les activités des sélections.

M. J.-M. Boog, Trésorier donne quelques précisions concernant le poste « Pertes » et explique que l'AVB attendait un montant plus élevé de Jeunesse et Sport à la fin de l'exercice. Il annonce une perte de CHF 300.00 pour les Journées Fédérales de Mini Basket.

J.-M. Boog répond aux diverses questions.

3.- RESULTATS DES COMPTES DE LA COMMISSION DES ARBITRES AVB ET DE LA CAISSE DE COMPENSATION ARBITRAGE - saison 2006/2007

(pages 6 à 9)

M. Y. Meylan signale que la Commission des Arbitres a terminé son exercice avec un résultat positif de CHF 8'776.85.

Aucune intervention.

4.- RESULTATS DES COMPTES DE LA COMMISSION DISCIPLINE ET PROTET AVB - saison 2006/2007

(pages 10 à 12)

M. Y. Meylan informe que certains cas ne sont pas encore réglés et donne quelques explications.

Pas d'intervention.

5.- RAPPORTS DES VERIFICATEURS DES COMPTES

(Séance tenue le mercredi 14 novembre 2007, avec les représentants des clubs St-Prex BBC/rapporteur et Vevey Riviera/membre)

Le club Pully Basket/suppléant était absent.

M. Olivier Logoz de St-Prex BBC (rapporteur) lit les rapports :

- a) sur les comptes généraux de l'AVB
- b) sur les comptes de la Caisse des arbitres vaudois
- c) sur les comptes de la Caisse de compensation arbitrage
- d) sur les comptes de la Commission de Discipline et Protêt

qui, tous, sont conformes aux statuts de l'AVB et remercie les trésoriers.

Aucune intervention sur ces quatre documents.

6.- - VOTATIONS SUR LES COMPTES 2006/2007

Comptes généraux de l'AVB

Les comptes sont acceptés à l'unanimité.

Comptes de la Caisse des arbitres vaudois

Les comptes sont acceptés à l'unanimité.

Comptes de la Caisse de Compensation Arbitrage

Les comptes sont acceptés à l'unanimité.

Comptes de la Commission de Discipline et Protêt
Les comptes sont acceptés à l'unanimité.

- DECHARGE AUX VERIFICATEURS ET RESPONSABLES CONCERNES
donnée à l'unanimité.

7.- PRESENTATION DU BUDGET GENERAL AVB - saison 2007/2008

(pages 13 et 14 du fascicule)

M. J.M. Boog fait quelques commentaires et annonce pas de changement particulier.

M. M. Berthet, Président de la Commission Technique AVB informe que les sélections participeront aux tournois suisses des sélections et que les frais de déplacements pour la saison 2007-2008 seront un peu plus élevés.

M. Michel Pollak (BBC Gland) fait remarquer que le poste « Amendes » ne devrait pas figurer dans le budget.

Après discussions, M. Y. Meylan propose de voter sur la proposition de M. M. Pollak :

6 oui

5 abstentions

A la majorité, le poste « Amendes » est maintenu au budget.

8.- PRESENTATION DU BUDGET DE LA COMMISSION DES ARBITRES AVB - SAISON 2007/2008

(page 15 du fascicule)

M. J.-F. Zay, Trésorier de la CA donne quelques explications sur les divers postes du budget.

Il avise que trois arbitres n'ont pas encore payé leur licence et rappelle qu'ils doivent être licenciés pour officier.

Il répond aux diverses questions.

9.- VOTATIONS SUR LES BUDGETS 2007/2008

Budget général AVB

Le budget est accepté à l'unanimité.

Budget de la Commission des Arbitres AVB

Le budget est accepté à l'unanimité.

10.- DIVERS

HOMOLOGATION

M. R. Bandi, Responsable de l'homologation rappelle que certains clubs ne remplissent pas correctement les feuilles de match et donne quelques conseils.

Il informe qu'il sera plus sévère pour la facturation des émoluments.

CALENDRIER

M. J. Fernandez, Responsable du Calendrier donne quelques informations sur le calendrier du 2^{ème} tour.

M. Claude Nicolet (Blonay Basket) fait remarquer que l'heure de 20h30 pour la convocation des matchs de catégorie « Benjamins (nes) est trop tardive.

M. J. Fernandez informe qu'il place les matchs selon les desiderata des clubs.

CONFERENCE QUEST

M. M. Berthet, Pdt de la CT AVB et Pdt de la CT COBB communique les nouveaux membres du Comité Technique COBB et informe qu'ils continueront de travailler dans l'esprit de promouvoir le basketball en Suisse Romande.

Catégorie Cadettes filles

Il relève le manque d'équipes dans cette catégorie et propose de commencer avec toutes les équipes romandes dès le 1^{er} tour de la saison prochaine.

Catégorie Benjamins garçons

Il propose de créer un 3^{ème} groupe COBB avec les équipes qui ne seront pas qualifiées au tournoi qualificatif COBB.

SWISS BASKETBALL

M. M. Berthet informe que les clubs seront convoqués pour une séance d'information concernant les filières de formation de la relève à l'élite.

Il donne quelques explications et annonce que la fédération souhaite que le canton de Vaud mette sur pied un centre de formation.

SELECTIONS

M. M. Berthet demande aux clubs d'envoyer tous leurs joueurs (ses) de grande taille aux sélections.

TOURNOIS QUALIFICATIFS COBB

- 1^{er} et 2 décembre 2007

M. M. Berthet communique les lieux des tournois :

Benjamins : St-Maurice

Benjamins : Genève

Cadettes : Romont le samedi

Cadets : Epalinges – Renens – Vallée de la Jeunesse

Il rappelle que les joueurs (ses) doivent avoir fait le 60% des matchs avec leur équipe.

M. Fabrice Rey (BBC Nyon) exprime son inquiétude par rapport à l'organisation des matchs de barrage et de l'attribution des places pour le tournoi qualificatif COBB.

COMMISSION DES ARBITRES

Cours candidats arbitres

M. J. Gonçalves, directeur des cours annonce 15 inscriptions + 5 candidats arbitres qui n'avaient pas fini leur formation la saison passée.

Il communique les noms des candidats qui seront probablement nommés à la fin du mois de novembre 2007 et rappelle les dates des prochains cours :

- **19 et 20 janvier 2008 à Renens sous réserve de 8 candidats inscrits**

Quotas d'arbitre

M. J. Gonçalves conseille aux délégués de motiver leurs jeunes à participer à la vie de leur club.

M. Jacques Alder (BBC Cossonay) fait remarquer que l'un de leur arbitre a été nommé « arbitre national » et qu'il ne peut plus arbitrer pour leur club.

M. J. Gonçalves informe que le quota n'est pas lié à la licence et donne quelques explications.

M. Eric Saugy (BC Epalinges) soulève le problème de la facturation des amendes pour le manquement des 1/2 quotas. Il exprime son désaccord et estime que l'AVB devait facturer la moitié du montant facturé.

M. Y. Meylan explique qu'en facturant la moitié du montant, les clubs n'auraient pas fait l'effort de former de nouveaux arbitres.

M. E. Saugy relève également que de certains clubs vont contacter les arbitres dans d'autres clubs.

M. J. Gonçalves signale que les quotas sont bloqués pendant 3 ans dans le club où ils ont été formés.

M. Y. Meylan cite les divers problèmes par rapport au manque d'arbitres et rappelle que le but est d'agrandir le nombre de nos arbitres afin d'assurer les divers championnats.

Après discussions, le Président Central clôt l'Assemblée à 22h00 et invite les représentants des clubs à une verrée offerte par l'AVB.

ASSOCIATION VAUDOISE DE BASKETBALL
COMITE CENTRAL

Mme M.-J. MEYER, Secrétaire

Lausanne, le 29 novembre 2007/mjm